

CONSEIL MUNICIPAL 1 OCTOBRE 2019

Excusée : Ghyslaine ROBERT

Délibération : Adhésion contrat de prévoyance et garantie pour personnel

Le contrat de prévoyance et complément de salaire arrive à terme

Renégociation sur un contrat de groupe au 1/01/2020 à la MNT

La commune continue de participer à hauteur de 3.14€/mois, la part de l'agent diminue et passe à 12,52€/mois

avec des garanties plus avantageuses : base 3 avec option 2 et couverture du régime indemnitaire à 47.50%

Contrat signé pour 6 ans

Ecole

Après les vacances de la Toussaint , l'effectif sera de 50 élèves

Les enfants participent , en groupe, à la réalisation d'une fresque sur les murs de l'école avec Mme Peytour, artiste, sur le thème de la biodiversité

Coût 1800€ supporté par le Sou des écoles et une participation financière de la commune de 300€

Accessibilité

Le projet fait par l'architecte propose une rampe d'accès qui suivrait le mur de la cour le long de la route pour arriver sur le parking

Il faudrait déplacer le portail d'entrée

Pour éviter un problème majeur d'étanchéité du balcon, les WC extérieurs pourraient se faire dans le garage et le stockage poubelles et jouets extérieurs dans local sous le balcon

A l'étage, un WC handicapé se ferait côté vestiaire et chercher une nouvelle solution pour accueillir tous les vestiaires : soit une véranda d'accueil sur le balcon

Tout ceci doit être chiffré plus précisément,

ce projet de rampe empiète de façon importante la surface de la cour

Le conseil municipal décide de poser un dossier de demande de dérogation pour cette accessibilité qui sera acceptée ou pas

Salle des Fêtes

La porte d'entrée a été changée et les toutes les menuiseries extérieures repeintes

Des arrêts de portes ont été posés

Le vidéo projecteur sera installé très prochainement

Mairie

Nouvel ordinateur et logiciel sont installés

Voirie

La première partie sur Malécot est terminée, virage élargi et enrobé fait

Côté Moulin des Massons, élargissement fait, reste à poser les barrières

THD

La fibre est arrivée sur le haut de la commune

La ligne Orange entre Fraisse et le bourg pour relier Châtelneuf bas, Chazelle et Planchat au PM de ST Bonnet est en cours de réalisation, poteaux posés, fibre posée mais pas encore le câble du téléphone

Aussi le bas de la commune n'est pas encore éligible à la pose des boites de réception